

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 19 (2004)
Heft: 9

Artikel: Le Service des biens culturels et ses activités
Autor: Castella, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Service des biens culturels et ses activités

■ **Claude Castella**
 Chef de service
 Service des biens culturels
 Fribourg

Toute société conserve des témoins matériels de l'activité spirituelle, de la création artistique, et de la vie sociale. Ces témoins sont les supports indispensables à la mémoire collective. Ils constituent l'héritage à partir duquel l'homme peut trouver ses racines et donner un sens à son destin.

Le patrimoine bâti, un des domaines d'activité du Service des biens culturels, fait partie de cet héritage, tout comme les archives, les musées et les collections. La conservation de ce patrimoine permet d'éviter que les lieux de notre existence ne se banalisent en raison de la standardisation des modes de vie qui risque d'enlever à chacun la spécificité de ses racines.

Par différence aux objets déposés dans les archives ou les musées, les composantes du patrimoine culturel bâti doivent trouver une place, sans cesse à redéfinir, dans l'espace de notre quotidien bousculé par des mutations de plus en plus rapides.

Les réponses aux besoins de la protection de ce patrimoine ne peuvent être confiés aux seules règles du marché. L'Etat doit jouer un rôle actif dans ce domaine. Il l'assume par les prestations du service compétent et l'octroi d'une aide financière aux personnes qui contribuent à la protection du patrimoine, à sa conservation et mise en valeur. La conservation du patrimoine présuppose que la valeur patrimoniale des objets qui le composent soit reconnue.

C'est pour cette raison que les activités du Service des biens culturels se déploient sur deux axes principaux: le recensement et la conservation.

Recensement

Collecter, classer, comparer, évaluer. Dans tout ce que le passé nous lègue, un tri est forcément nécessaire pour désigner les

objets qui méritent d'être conservés afin de rendre intelligible notre quotidien et notre futur. Issu de nos préoccupations présentes, ce travail de mémoire est en constante évolution.

Autrefois limitée aux antiquités puis aux monuments historiques, la notion de patrimoine s'est élargie, du château à la maison d'ouvrier, de la cathédrale à l'oratoire, de la ferme à l'usine, de la croix de chemin au site construit, de l'objet ancien au bâtiment contemporain.

Les changements rapides des pratiques sociales ou religieuses, la disparition des métiers traditionnels et la dispersion des familles modifient le statut d'une foule d'objets menacés de perte de sens ou de fonction.

Le recensement a également pour objet le patrimoine culturel mobilier. La priorité est accordée au patrimoine religieux conservé dans les 143 églises catholiques, les 220 chapelles, les couvents et autres lieux de culte du canton de Fribourg.

Rattaché au Service des biens culturels, le rédacteur des «Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse» rassemble les données pour le sixième volume fribourgeois consacré à la bourgade d'Estavayer-le-Lac, après ceux consacrés à la ville de Fribourg, à la ville de Morat et au district du Lac.

Denkmalpflege

Der Begriff Denkmalpflege umfasst alle Massnahmen zur Erhaltung der geschichtlich gewachsenen Substanz der Baudenk-



Fig. 1 Recensement

Le poste d'aiguillage de Chiètres – Construit en 1896 au croisement des lignes Palézieux–Lyss et Berne–Neuchâtel, ce «monument» de l'industrie ferroviaire est l'un des derniers bâtiments de ce type utilisés en Suisse.

mäler und ihrer Ausstattung. Denkmalpflege bemüht sich, den natürlichen oder durch menschliche Tätigkeiten verursachten Zerfall aufzuhalten oder wenigstens zu verlangsamen. Der Denkmalwert eines Gebäudes hängt ganz wesentlich von seiner Authentizität ab. Altersspuren sind Teil seiner Geschichte.

So wie die Archivarin und der Bibliothekar sich um die Erhaltung der ihnen anvertrauten Originale bemühen, auch wenn schon längst Mikrofilme und Editionen bestehen, so bemüht sich die Denkmalpflege um das authentische Zeugnis früherer Zeiten und weicht nur partiell und wenn Alternativen fehlen auf Kopien, Ergänzungen und Rekonstruktionen aus.

Änderungen zu akzeptieren, ist fast immer eine Bedingung für die Erhaltung von Baudenkmalern. Wer verzichtet auf eine Dusche? Wer hat noch Dienboten? Was wird aus alten Scheunen? – Neue Ansprüche, neue Nutzungen, veränderte Lebensbedingungen verlangen nach Antworten. Aufgabe der Denkmalpflege ist es, bei der Gestaltung der Veränderungen mitzuwirken, nicht die Glasglocke zu dekretieren.

Beide Tätigkeiten, die Substanzerhaltung und die denkmalverträgliche Neugestaltung, werden vom Amt für Kulturgüter gefördert und begleitet. Die Planung und Ausführung bleibt aber in den Händen der verschiedensten am Denkmal tätigen Fachleute, der Architekten, Handwerker und Restauratorinnen.

Information et sensibilisation

Depuis 1992, le Service des biens culturels s'efforce de présenter au public, par le biais de publications, le résultat des recherches menées dans le cadre du travail de recensement ainsi que les interventions exemplaires dans le domaine de la conservation.

La revue «Patrimoine fribourgeois/Freiburger Kulturgüter» est aujourd'hui accompagnée d'une série de fiches consacrées à l'architecture de la ville de Fribourg; demain un site Internet complètera l'offre dans le domaine de l'information et de la sensibilisation.

Les collaborateurs du Service des biens culturels sont sollicités pour participer à des colloques, donner des cours et des conférences, présenter les biens culturels

du canton. Chaque année ils organisent, au plan cantonal, les Journées européennes du patrimoine / Européischer Tag des Denkmals. Le Service travaille également à la promotion du patrimoine par la constitution d'une documentation sur les biens culturels fribourgeois, mise à disposition des collègues, des étudiants et des chercheurs. ■

contact:

Claude Castella
 Chef du Service des biens culturels
 Chemin des Archives 4
 1700 Fribourg
 Tél.: 026 305 12 85
 Fax: 026 305 13 00
 E-mail: CastellaC@fr.ch

Anzeige

Annonces publicitaires dans «ARBIDO» – ciblées et efficaces!

Les délais des insertions/
 Dates de parution
 des prochaines éditions:

Bulletin N°	Délais d'insertion	Dates de parution
10	15.09.2004	08.10.2004
11	15.10.2004	10.11.2004
12	15.11.2004	10.12.2004

Votre commande:

Staempfli SA
 service des annonces
 case postale
 3001 Berne
 tél. 031 300 63 89
 fax 031 300 63 90
 e-mail:
 inserate@staempfli.com



Fig. 2 Conservation
 Plaffeien, Rhörlı – Construite en 1803, cette modeste fermette a été remise en état en 2001 avec un rare souci de conservation des éléments matériels et du caractère de la construction.
 Jean-Luc Rime, architecte, Fribourg. Photos: Archives du Service des biens culturels.